



Prestation PREPARE, temps partiel quand on travaille déjà sur 4 j

Par **EloLeLoup**, le **12/05/2015** à **15:52**

Bonjour,

J'envisage de demander à bénéficier de la prestation PREPARE (post congé maternité classique). Cela permet de ne ne travailler que 80% du temps et d'obtenir une petite compensation d'environ 150 mensuels.

J'ai regardé partout sur le net et en général le parent concerné ne travaille plus que 4 jours par semaine.

Pb: je suis déjà sur une formule dans laquelle j'effectue 100% de mon temps de travail sur 4 jours.

Si je choisis de bénéficier de ce droit à congé parental à temps partiel en travaillant 1 jour de moins, comment cela se calcule t il?

Ce jour en moins enlève t il 20% de mon salaire ou 25% ?

Sachant que: La formule classique dans mon entreprise c'est 39h sur 5 jours avec 20 jours de rtt, la formule aménagée c'est 36h sur 4 avec 3 jours de rtt (et 100% du salaire)

Et qu'il existe une formule de temps partiel (potentiellement) parental de 24h sur 3 jours.

j'espere que je suis suffisamment claire car justement je trouve ça assez compliqué et ne sais pas quelle formule est la plus "avantageuse".

Merci pour vos lumières!